

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 154-SCE-349

concernant le projet de modification des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information : la maîtrise en sciences et technologies de l'information, profils mémoire (1642) et professionnel (1643), et le diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences et technologies de l'information (1641)

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 154^e réunion tenue le mardi 6 février 2024 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1030 et en visioconférence.

ATTENDU la résolution 392-CE-2488 de la commission des études du 10 mars 2022 approuvant le dossier d'évaluation périodique des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information : la maîtrise en sciences et technologies de l'information, profils mémoire (1642) et professionnel (1643), et le diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences et technologies de l'information (1641);

ATTENDU le projet de modification des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information : la maîtrise en sciences et technologies de l'information, profils mémoire (1642) et professionnel (1643), et le diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences et technologies de l'information (1641);

ATTENDU les résolutions CP2C-STI61-01 et CP2C-STI61-01 du comité de programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information adoptant le projet de modification des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information : la maîtrise en sciences et technologies de l'information, profils mémoire (1642) et professionnel (1643), et le diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences et technologies de l'information (1641);

ATTENDU les résolutions INF3414, INF3415, INF3502 et INF3503 de l'assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie adoptant les nouveaux descriptifs de cours et les triptyques de modification de cours;

ATTENDU les explications de monsieur Luigi Logrippo, responsable des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information;

ATTENDU les explications de madame Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Caroline Longpré, appuyée par monsieur Carl bouchard,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à la commission des études l'approbation du projet de modification des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information : la maîtrise en sciences et technologies de l'information, profils mémoire (1642) et professionnel (1643), et le diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences et technologies de l'information (1641).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études